

[INTERNET] enquête publique projet éolien BERSAC sur Rivalier

119 - LE GENTIL - 18109019 - 12434

Sujet: [INTERNET] enquête publique projet éolien BERSAC sur Rivalier

De : serge le gentil <actei@hotmail.fr>

Date : Fri, 18 Oct 2019 12:34:27 +0000

Pour : "pref-enquete-publique@haute-vienne.gouv.fr" <pref-enquete-publique@haute-vienne.gouv.fr>

Provenance : Courrier pour Windows 10

STOP REFLECHISSONS ENSEMBLE PARLONS DU PRODUIT PAR LUI MM.docx	Content-Description: STOP REFLECHISSONS ENSEMBLE PARLONS DU PRODUIT PAR LUI MM.docx Content-Type: application/vnd.openxmlformats-officedocument.wordprocessingml.document Content-Encoding: base64
--	---

REFLECHISSONS ENSEMBLE POUR CONNAITRE LA VERITE SUR LES EOLIENNES DE BERSAC

PARLONS DU PRODUIT PAR LUI-MEME UNE EOLIENNE SOUS DES PRETEXTES ECOLOGIQUES

ON FABRIQUE ET ON INSTALLE DES EOLIENNES 3000 KWH prix 1 million euro les 1000 kWh soit 15 millions euro POUR BERSAC pour 1 éolienne il faut :

100 Tonnes d'acier pour le mat

150 Tonnes pour nacelle et la génératrice

Sans compter le poids des métaux rares et le cuivre qui nécessitent des extractions lourdes sur d'autres continents

Plus 1000 tonnes de béton et d'acier qui resteront sur place à jamais.

15000 à 25000 éoliennes sont prévues sur le territoire français.

Les chiffres en équivalent carbone pour produire tout cela sont connus et le bilan carbone est négatif pour la planète et la sauvegarde de notre qualité de vie.

Le pire, il faut l'équivalent en énergie diverses, solaire, centrale au fuel, ou charbon ou nucléaire pour pallier le manque ou le trop de vent et ces énergies de remplacement, doivent prendre le relais immédiatement pour éviter des coupures de courant. <http://www.eoliennesatoutprix.be/default.cfm>
source=économique

Ou il faut réussir à stocker l'énergie des éoliennes qui ne fonctionne que 20% du temps et là les coûts aujourd'hui seraient insupportables et surtout pas rentables pour les sociétés d'éoliennes,

J'espère que les écologistes, les hauts fonctionnaires qui sont allés dans cette voie ont au préalable fait faire des simulations pour savoir l'incidence du prélèvement de l'énergie dû au vent sur le climat

75 millions de kWh prélevés si les éoliennes sont en fonctionnement, peut-on penser raisonnablement que cela sera sans conséquence sur le climat actuel. Le vent fait partie des éléments qui compose notre climat.

De même les conséquences sur la santé et les communications des ondes magnétiques générées, des infra sons émis par les éoliennes qui représentent un danger énorme pour l'homme, il n'y a ni urgence ni nécessité d'aller vite dans ce type de décision de mettre des éoliennes partout, sans en avoir mesuré les conséquences réelles et surtout par sur des conclusions d'expert payés par les groupes financiers puissants cachés derrière des grandes idées humanitaires d'installation d'énergie propre.

Les risques des infra sons dont peu d'études et de soi-disant experts ne parlent pas, sont mortels ce sont des armes non visibles, non perceptibles par l'oreille humaine,

MAINTENANT LES CONSEQUENCES ECONOMIQUES

A ce jour on parle de 20 à 40 % DE PERTE DE LA VALEUR IMMOBILIERE DES BIENS avec dans la durée une stabilisation autour de -20%

Sur une maison de 100 000 € ce n'est pas moins de 20 000€ de perte par maison imaginez les sommes en jeu pour un village comme BERSAC et les risques de désertification accentués, si des risques de santé ou de modifications climatiques s'avéraient exactes les pertes seraient monstrueuses

Pour gagner quoi ?

D'après la municipalité 25000€ pour la location des terrains

D'après EDPR 35000€ dernier chiffre du 29/1/2018 45000€

D'après les chiffres moyens des locations de terrain pour installer des éoliennes sur le territoire français le prix se situe autour de 5000€ le MW installé, soit normalement 75 000€ pour BERSAC qui a négocié dans un site exceptionnellement venteux au dire de ERDP la somme de 45000€ ?

Là aussi comment imposer ces installations aux habitants quand aucun chiffre n'est fiable.

On ne parle même pas de la taxe d'aménagement qui semble ne pas avoir été demandée à EDPR et qui est demandée aux autres, paysans et particuliers taxes anti-économiques en plus

Comment une entreprise normalement gérée comme ERDP peut-elle engager des frais sans savoir quels seront ses engagements ?

Croyez-vous qu'avec de tels chiffres le jeu en vaut la chandelle ? Perte valeur immobilière pour le canton $20\ 000 \times 1000 = 20$ millions euro pour recevoir $45\ 000 \times 15 = 675\ 000$ € PERSONNELLEMENT JE DIS NON

Pour le démantèlement les entreprises ont réussi à convaincre les autorités que 50 000€ bloqués en caution bancaire feraient l'affaire pour démonter dans 15 ans les éoliennes compte tenu de la récupération des matières premières, foutaise.

Prix de l'acier acheté par un ferrailleur 250 tonnes à 100€ la tonne livrée = 25000 €

Pour démonter une éolienne, dont personne ne veut de la ferraille à transporter, il faut environ 450 000€ (voir devis fourni sur internet) et je ne parle pas de l'énergie à fournir pour la découper et la livrer aux ferrailleurs, on devra là trouver quelque part de nouvelles sources d'énergies.

Dans 15 ans ou avant il faudra démonter les éoliennes si le prix d'achat de l'électricité chute les sociétés auront déclaré leurs sites en faillite bien avant (sachant qu'une décision du conseil d'état a déjà annulé la décision du prix de rachat de l'électricité éolienne par EDF) donc la remise en cause par les investisseurs pourrait être plus rapide que prévu.

Qui paiera les démantèlements, les propriétaires des terrains CQFD vous les paysans qui voulaient des éoliennes ou vous collectivités qui ne veulent voir aujourd'hui que des rentrées fiscales faciles <http://agirpourlaxaintrie.fr/spip.php?article36>

Dans le meilleur des cas vous aurez reçu $9000€ \times 15$ ans = 135 000€ et il faudra que nous ou nos enfants payent l'addition des 450 000€. (Combien de paysans demain pourront supporter cela sans bouffer la ferme.) (2)

EN PLUS NOUS AURONT PAYE LES EOLIENNES

Par l'impôt : taxe sur vos factures

Par vos placements très productif 7% voir art populaire du centre sur les emprunts éoliens de BERSAC

Par l'augmentation de votre facture EDF

Mais les actionnaires Enedis et compagnie se frottent les mains car eux ils vont transporter le jus aux meilleurs prix pour distribuer des dividendes aux gros actionnaires

Les hauts fonctionnaires qui ont autorisé des montages pour que des petits malins s'enrichissent sur notre dos devraient être jugés ainsi que les politiques qui ont obligé EdF à acheter des kW pour les vendre à perte

Car à ce jour le coût d'installation des éoliennes pour l'ensemble du pays c'est environ 75 milliards d'euro (supérieur au budget annuel de l'éducation nationale) dont une grande part sera versée

Aux allemands pour la fourniture et l'entretien.

Une autre part aux espagnols pour le montage

Les bénéficiaires pour la société ERDP et ses dirigeants 5.5 millions € de CA et 4.3 millions salaires et charges en 2016 pour 20 salariés.

C'est ça la croissance moderne piller la France pour zéro emploi, augmenter déficit du commerce extérieur, diminuer la valeur touristique de notre pays, défigurer la France pour enrichir des étrangers

Voir le nombre d'emploi dans les sociétés d'exploitations des éoliennes dont le président d'EDPR est le gérant des 30 sociétés. Zéro emploi sur chaque site éolien

MAINTENANT parlons de LA SOCIETE EDPR

<https://www.societe.com/societe/edpr-france-holding-797610730.HTML>

C'EST UNE SOCIETE sous forme SASU société anonyme simplifiée a associé unique L'ACTUEL président

Capital actuel 8.5 M€

Cette société a lancé un emprunt participatif auprès de la population en favorisant les habitants de la communauté de commune ELAN 7% de taux d'intérêt PUIS POUR LES AUTRES 4 & 3 % voir article du populaire du centre

EN TANT QUE MEMBRE ADHERENT D'ANTICOR j'ai demandé à mon association une analyse sur la qualification de tels faits, pour moi, et sous réserve de confirmation il s'agit de manœuvres de corruptions destinées à obtenir des souscripteurs un intérêt à être favorable au projet ou à influencer sur un vote si un referendum devait être organisé ce que personnellement je souhaite.

Il est inacceptable que des accords et un vote favorable de l'ensemble du conseil municipal en place en 2013 n'est pas fait l'objet d'un débat lors des élections municipales de 2014

Cette société ERDP HOLDING France n'a aucun lien juridique avec une quelconque entreprise portugaise d'électricité, quel que soit l'origine des capitaux.

J'ai demandé une analyse objective et financière par des experts afin de fournir une étude complète et objective, pas encore reçue a cette heure. Mais chacun peut aller consulter déjà les avis sur info greffe ou sur le site ci-dessus

Cette société ERDP HOLDING France possède à ce jour 30 sociétés qui sont en réalité des centres de profits des différents sites éoliens au capital très faible qui peuvent être coupés de la holding sans conséquence et sur décision de son Président unique.

Deux commissaires aux comptes d'une société surtout chargées du contrôle des associations surveillent la validité des comptes, il faut savoir qu'un commissaire aux comptes doit vérifier la validité des comptes mais n'a pas fonction de contrôler la société, ni les décisions de la société

Chiffres d'affaire de la holding à ce jour environ de 5,5 M€

Personnel de la holding variable, environ de 18 personnes

La société ce n'est que du vent, elle n'a aucun investissement lourd, tout est sous-traité, ou acheté, elle pourra laisser tomber les éoliennes en cas de non rentabilité et le pire de tout, c'est avec des capitaux trouvés sur le marché participatif français qu'elle aura créé cela.

EN CE QUI ME CONCERNE

1 JE DEMANDE UN REFERENDUM D'INTERET POPULAIRE

2 LA CREATION D'UNE ASSOCIATION « DON QUICHOTTE » POUR DEFENDRE NOS INTERETS, JE DEMANDE AUX PERSONNES SUCEPTIBLES DE CE JOINDRE A NOUS DE PRENDRE CONTACT AVEC MOI AFIN DE NOUS UNIR POUR EVITER QUE SOIT INSTALLE DES EOLIENNES A BERSAC DANS LES CONDITIONS ACTUELLES

3 DE PREPARER ET D'INFORMER LA POPULATION SUR LES INCONVENIENTS DES EOLIENNES

4 DE POURSUIVRE POUR CORRUPTION LES LANCEURS D'EMPRUNTS SI CELA S'AVERAIT ETRE NECESSAIRE

5 de lutter de toutes nos forces contre tous les sites en limousin

6 Si malgré cela ces implantations sont installées, il faut que les locations et taxes divers soient appliquées sur BERSAC le coût de la location ne puisse être inférieur à 6000€ le MW et que les cautions bancaires nécessaires au démantèlement ne soient en aucun cas inférieures, à un appel d'offre lancé auprès des entreprises capables de réaliser ces opérations à ce jour 450 000€ par éolienne

Serge COUSSOT

Le moulin des vergnes

87370 BERSAC

Tel : 0555715806

E-mail : actei@hotmail.fr

Venez nombreux rejoindre une association de défense (DON QUICHOTTE) pour comprendre, défendre et agir en justice si nécessaire.

Personne ne doit pouvoir être spolié et dans tous les cas si un tel projet devait se faire ici ou ailleurs cela doit être dans l'intérêt des habitants de BERSAC SUR RIVALIER et de la France.

QUOIQUE QUE L'ON VOUS RACONTE VERIFIONS LE ENSEMBLE AVANT QU'IL NE SOIT TROP TARD.

Personne ne peut faire une loi ou un amendement spécifique a l'exploitation des parcs éoliens.

Le code rural sur la location des terres agricoles s'applique.

Les normes électromagnétiques sur les appareils électriques s'appliquent

Les normes environnementales s'appliquent

AVEC NOUS POUR L'AVENIR DE NOS ENFANTS ET LA DEFENSE DE NOS INTERETS